



**LBPAM**



**Assurons  
un monde  
plus ouvert**

**Communiqué de presse**

Paris, le 27 septembre 2023

## **La Banque Postale, LBP AM et CNP Assurances lancent un fonds de dette infrastructure à impact de 1 Mrd€ en faveur de la transition énergétique**

**La Banque Postale, LBP AM et CNP Assurances accélèrent leur engagement en faveur de la transition énergétique grâce au lancement d'un fonds de dette infrastructure à impact, souscrit par CNP Assurances à hauteur d'un milliard d'euros. Cette initiative d'envergure vise à financer des infrastructures européennes contribuant à limiter le réchauffement global bien en dessous de 2°C, en ligne avec l'objectif de l'Accord de Paris.**

Dans un contexte géopolitique, économique et climatique appelant à réduire la dépendance aux énergies fossiles, La Banque Postale et ses filiales LBP AM et CNP Assurances soutiennent durablement des projets de transition énergétique en Europe avec un nouveau fonds à impact. Il sera doté d'une capacité d'investissement d'un milliard d'euros apporté par CNP Assurances à déployer sur une période de 3 ans.

Classé article 8 selon la réglementation SFDR<sup>1</sup>, ce fonds de dette à impact permettra de financer des projets d'infrastructures qui contribuent substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou s'engagent à décarboner leur activité. Il soutiendra des projets de l'économie réelle en ligne avec la thèse d'investissement du fonds autour des secteurs d'activités suivants :

- Les énergies renouvelables
- L'économie circulaire
- Les transports propres
- L'efficacité énergétique
- Des secteurs innovants tels que l'e-mobilité, l'hydrogène vert ou des projets de stockage d'énergie.

### **Une initiative du grand pôle financier public**

Développé au sein du grand pôle financier public, ce nouveau fonds est le fruit d'une collaboration étroite entre La Banque Postale, LBP AM et CNP Assurances, associant ainsi leurs expertises complémentaires. Il vise à proposer une solution de financement complète et différenciante aux projets et acteurs de la transition énergétique en s'appuyant sur les critères techniques de la taxonomie verte européenne ou sur l'analyse de la robustesse des plans de décarbonation pour les actifs en transition.

---

<sup>1</sup> Depuis mars 2021, le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) impose aux fonds d'investissement durable des obligations de transparence. L'article 8 correspond aux fonds faisant la promotion de caractéristiques sociales ou environnementales.

Il positionne ainsi le groupe La Banque Postale comme un acteur majeur et innovant sur ce marché en soutien des initiatives françaises et européennes.

Originé conjointement par La Banque Postale et LBP AM, le fonds sera géré par LBP AM. Cette dernière mettra en œuvre son expertise en matière d'investissement en dette dans des projets d'infrastructures bas carbone, mais aussi de mesure d'impact grâce au suivi d'indicateurs de performance exigeants. Le fonds s'appuiera également sur le savoir-faire reconnu des équipes de Financement d'Actifs et de Projets de La Banque Postale pour l'origination et l'arrangement des projets.

Comme le précise **Bertrand Cousin, directeur général de la banque de financement et d'investissement de La Banque Postale** : *« Cette initiative s'inscrit dans notre stratégie en faveur de la finance à impact et dans la lignée des engagements pris par La Banque Postale au regard des objectifs de l'entreprise à mission. Je me réjouis de ce projet, qui est une nouvelle illustration des synergies développées au sein du grand pôle financier public, grâce aux expertises combinées des équipes de La Banque Postale, de LBP AM et de CNP Assurances. »*

*« Nous sommes fiers de donner naissance à cette initiative d'envergure qui permet d'étoffer notre offre en dette infrastructure. L'approche distinctive de LBP AM sur cette classe d'actifs se caractérise notamment par un sourcing hautement sélectif des dossiers de financement à l'échelle européenne, une méthodologie d'analyse ESG propriétaire éprouvée et la maîtrise des outils permettant de monitorer les KPI d'impact, notamment climatique, de nos portefeuilles. Ces atouts assurent au fonds, un positionnement rigoureusement en ligne avec la politique d'investissement de CNP Assurances et les engagements du Groupe. »* complète **Emmanuelle Mourey, présidente du directoire de LBP AM.**

*« Ce fonds témoigne d'un parfait alignement autour de nos valeurs communes et de notre engagement en faveur d'une société inclusive et durable. En qualité d'investisseur responsable, cette initiative contribue ainsi à l'objectif de CNP Assurances d'atteindre 30 Mrd€ d'encours d'investissements verts d'ici fin 2025 et plus d'1 Mrd€ d'investissements à impact d'ici fin 2025. Avec cet investissement, le total de nos engagements de financements à impact dépasse désormais 1,5 Mrd€. La dette infrastructure représente une classe d'actifs attractive en raison de son potentiel de rendement et de la diversification en portefeuille qu'elle procure. Cela contribue à servir nos engagements à long terme auprès de nos assurés. »* conclut **Olivier Guigné, directeur des investissements Groupe de CNP Assurances.**

**Avertissement :** Ceci est une communication publicitaire et ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de ventes d'instruments financiers ou services financiers. Ce fonds est réservé à des investisseurs professionnels qui devront consulter la documentation réglementaire du fonds, disponible auprès de LBP AM, avant toute souscription. Ce fonds est exposé aux risques suivants : risque de crédit, risque de liquidité, risque de taux, risque de remboursement ou d'exigibilité anticipés, risque de recouvrement, risque lié à la gestion du compartiment, risque lié aux marchés et à la situation économique, risque de durabilité.

#### **À propos de La Banque Postale ([www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr))**

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 11ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaire diversifié lui permet d'accompagner en France 20 millions de clients particuliers, entreprises et acteurs du secteur public local, avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 000 bureaux de poste.

Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale.

La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque de financement et d'investissement.

Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022 et leader de la finance à impact, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière (1<sup>ère</sup> du groupe Banque de détail et spécialisées selon Moody's ESG Solutions).

#### **A propos de LBP AM ([www.lbpam.com](http://www.lbpam.com))**

LBP AM est détenue à hauteur de 75% par La Banque Postale et 25% par Aegon Asset Management. Acteur incontournable de la gestion de conviction multi-spécialiste et de la finance durable, LBP AM capitalise sur ses expertises et celles de ses filiales, Tocqueville Finance et La Financière de l'Echiquier (LFDE), pour proposer une gamme étendue de fonds ouverts, solutions dédiées et mandats à ses clients, investisseurs institutionnels, assureurs, mutuelles, grandes entreprises et distributeurs externes. LBP AM compte cinq pôles d'investissements : actifs réels & privés, multi-actifs & performance absolue, solutions quantitatives, gestion actions via Tocqueville Finance et, enfin, gestion collective & privée via LFDE. Au 30 juin 2023, les encours consolidés de LBP AM et ses filiales s'élèvent à 70 milliards d'euros d'actifs gérés et distribués.

#### **À propos de CNP Assurances ([www.cnp.fr](http://www.cnp.fr))**

Présent dans 19 pays dans le monde, le groupe CNP Assurances est un acteur de référence de l'assurance avec plus de 6500 collaborateurs et un résultat net de 1 939 M€ en 2022 (Norme IFRS 4). Filiale de La Banque Postale, CNP Assurances est membre du grand pôle financier public. En France, CNP Assurances est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier, N°2 de l'assurance vie, et a intégré, en 2023, les activités d'assurance de biens de La Banque Postale ce qui en fait un assureur complet de biens et de personnes. Il est le 5e assureur en Europe, notamment en Italie qui est désormais son deuxième marché après la France. Au Brésil, son fort développement positionne le Groupe à la 3e place. Selon son modèle multi partenarial, ses solutions sont distribuées dans le cadre de partenariats stratégiques de long terme, ou en modèle « ouvert ». Au total, plus de 32 millions de personnes dans le monde sont assurées par CNP Assurances en prévoyance/protection et 14 millions en épargne/retraite. Assureur et investisseur responsable (400 Mrd€ investis dans tous les secteurs de l'économie) CNP Assurances agit selon sa raison d'être pour une société inclusive et durable, en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

## **Contacts presse**

### **La Banque Postale**

Stéphanie NOEL – [stephanie.noel@laposte.fr](mailto:stephanie.noel@laposte.fr) – 06 38 27 32 91

France PLASSE – [france.plasse@laposte.fr](mailto:france.plasse@laposte.fr) – 06 08 47 75 41

### **LBP AM**

Yohann HENDRICE – [yohann.hendrice@lbpam.com](mailto:yohann.hendrice@lbpam.com) – 07 85 59 01 32

Kristell LE NADAN – [kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com](mailto:kristell.lenadan@citigatedewerogerson.com) – 06 98 49 22 27

### **CNP Assurances**

Florence DE MONTMARIN – [servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr) – 01 42 18 86 51

Tamara BERNARD – [servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr) – 01 42 18 86 19